



L'inventaire des mares d'Ile-de-France

Si les mares m'étaient comptées...

La Lettre d'Infos n°11 - septembre 2016

Paris, le 19 septembre 2016

Inventaire des mares d'Ile-de-France

« Si les mares m'étaient comptées » : le site internet fait peau neuve

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) vous invite à découvrir la nouvelle version du site internet dédié à l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Rendez-vous sur www.snpn.mares-idf.fr.



L'inventaire des mares d'Ile-de-France est un **programme de recensement participatif des mares franciliennes** lancé par la SNPN en 2010. A travers l'amélioration des connaissances régionales sur les mares et la sensibilisation du plus grand nombre, ce programme vise une meilleure prise en compte de ces micro-zones humides exceptionnelles et utiles (notamment dans les politiques d'aménagement du territoire).

Grâce à la participation de plus de 300 contributeurs (bénévoles, associatifs, institutionnels), plus de 9 000 mares ont déjà été renseignées (sur les 22 300 mares répertoriées par la SNPN) et 16 300 données naturalistes récoltées. Fin 2013, un site internet dédié au programme était mis en ligne, un outil développé avec le soutien technique de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France. Il permet à chaque contributeur de saisir et de consulter ses observations, de voir l'avancée de l'inventaire, de signaler une mare en danger, de télécharger de la documentation, etc.

Afin de répondre à différentes contraintes techniques, la SNPN a sollicité fin 2015 l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie, qui développait depuis quelques mois un site internet similaire dans le cadre du [PRAM Normandie](#) (Programme régional d'actions en faveur des mares). Leur modèle, transmis gracieusement à la SNPN, a alors été retravaillé pour être adapté à l'Inventaire des mares d'Ile-de-France et prendre en compte ses spécificités régionales.

Cette nouvelle version est désormais mise en ligne et accessible via l'adresse suivante : www.snpn.mares-idf.fr.

Vous souhaitez contribuer à la préservation des mares de votre région ? Participez à l'inventaire des mares d'Ile-de-France ! Connectez-vous dès à présent au site internet, et contactez-nous.

Contacts :

Société nationale de protection de la nature (SNPN)

Tél. 01.43.20.15.39 - snpn@wanadoo.fr - 9 rue Cels 75014 Paris.

En 2016, l'inventaire des mares d'Ile-de-France bénéficie du soutien financier de :



Retrouvez toutes les Lettres d'Infos sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#).

Contribuez à l'inventaire des mares d'Ile-de-France en soutenant les activités de la SNPN : en adhérant, en s'abonnant aux revues, par les dons et les legs.

Société nationale de protection de la nature
9 rue Cels | 75014 Paris
01 43 20 15 39 | snpn@wanadoo.fr
www.snpn.com